

592095-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'assurance de véhicules à moteur – Marché de service d'assurance automobile

OJ S 165/2026 27/08/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Régie de l'Eau Bordeaux Métropole

Adresse électronique: marchespublics@leaubordeauxmetropole.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché de service d'assurance automobile

Description: Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Préambule : Présentation de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole : La Régie l'Eau Bordeaux Métropole a été créée par une délibération du 18 décembre 2020 du Conseil de Bordeaux Métropole dotée d'une personnalité juridique propre et de l'autonomie financière, en application des articles L. 2221-1 et suivants et R. 2221-63 et suivants du Code général des collectivités territoriales, Cette régie personnalisée est régie par les dispositions des articles L.1412-1, R.1412-1, L.2221-1 a? L.2221-14, R.2221-1 a? R.2221-17, et R.2221-63 a? R.2221-94 du Code général des collectivités territoriales. En plus des compétences relatives à l'eau potable et de l'assainissement non collectif qui lui ont été transférées au 1er janvier 2023, la Régie est compétente depuis le 1er janvier 2026 sur l'ensemble des missions du service public de l'assainissement collectif de la gestion des eaux pluviales (GEPU) sur l'ensemble du territoire de Bordeaux Métropole. La Régie de l'Eau Bordeaux Métropole est un pouvoir adjudicateur soumis au Code de la commande publique. Présentation du contexte Assurance flotte automobile La Régie de l'Eau Bordeaux Métropole a été bénéficiaire du transfert à 01/01/2023 des véhicules utilisés par le précédent exploitant du réseau de l'eau de Bordeaux métropole, la société SUEZ. 1°) Assurance des véhicules affectés à la compétence « eau potable » Dans un 1er temps, la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole a mis en concurrence sous forme de marchés publics son contrat d'assurance Flotte automobile en vue de souscrire un contrat à effet du 1er janvier 2023. Ce contrat a été souscrit au 01/01/2023 auprès de la compagnie SMA Courtage et du cabinet FILHET ALLARD. Pour un motif d'intérêt général la durée de ce contrat initial a été fixée à 1 an jusqu'au 31/12/2023. le contrat flotte automobile a fait l'objet d'une nouvelle consultation pour assurer à effet du 01/01/2024 pour une durée de 3 ans le parc de véhicules de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole affectés à la compétence « eau potable » Ce contrat a été souscrit au 01/01/2024 auprès de la compagnie SMA Courtage et du cabinet FILHET ALLARD. Le parc de véhicules assurés au titre de la compétence la compétence « eau potable » entre le 01/01/2023 et le 31/12/2026 est de même nature que celui objet de la présente consultation et est constitué d'environ 200 véhicules. 2°) Assurance des véhicules affectés à la compétence « assainissement collectif et GEPU » Dans un 2ème temps, au 01/01/2026, la Régie exerce une nouvelle compétence « Assainissement et GEPU

» pour laquelle elle a bénéficié soit par transfert par l'ancien exploitant (SABOM) de tout ou partie de son parc soit en acquisition propre des véhicules par la Régie d'un parc de véhicules supplémentaires soit environ 160 véhicules. Ce contrat initial, souscrit au 01/01/2024 auprès de la compagnie SMA Courtage et du cabinet FILHET ALLARD, sous la forme d'un accord cadre a fait l'objet d'un avenant d'intégration des véhicules du parc « assainissement GEPU » à effet du 1er janvier 2026 pour une durée d'1 an. Ainsi au 1er janvier 2026 le parc des véhicules assurés par la Régie l'Eau de Bordeaux Métropole est constitué en moyenne sur une année d'environ : - 200 véhicules affectés initialement à la compétence « eau potable » (2023 / 2026) - 160 véhicules affectés à la compétence « assainissement - GEPU » (Année 2026). Les garanties et les franchises du contrat actuel depuis le 01/01/2023 sont de même nature que celles du CCTP. Pour des raisons indépendantes de la Régie, il n'a pas été possible d'obtenir les statistiques sinistres du contrat du précédent exploitant (SABOM) de la compétence « assainissement - GEPU » ressortant d'un contrat national du groupe VEOLIA. La statistique sinistre communiquée au titre de la présente consultation fournie par la compagnie SMA Courtage porte donc : - Pour les exercices 2023 - 2024 et 2025 sur les véhicules affectés à la compétence « eau potable » - Pour le 1er semestre 2026 su

Identifiant de la procédure: e9aae3af-5385-4a06-ae89-ddf3b6f48161
Identifiant interne: 2026-FCS-0057
Type de procédure: Ouverte
La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

Nomenclature complémentaire (cpv): 66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0000

Titre: Marché de service d'assurance automobile

Description: Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Préambule : Présentation de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole : La Régie l'Eau Bordeaux Métropole a été créée par une délibération du 18 décembre 2020 du Conseil de Bordeaux Métropole dotée d'une personnalité juridique propre et de l'autonomie financière, en application des articles L. 2221-1 et suivants et R. 2221-63 et suivants du Code général des collectivités territoriales, Cette régie personnalisée est régie par les dispositions des articles L.1412-1, R.1412- 1, L.2221-1 a? L.2221-14, R.2221-1 a? R.2221-17, et R.2221-63 a? R.2221-94 du Code général des collectivités territoriales. En plus des compétences relatives à l'eau potable et de l'assainissement non collectif qui lui ont été transférées au 1er janvier 2023, la Régie est compétente depuis le 1er janvier 2026 sur l'ensemble des missions du service public de

l'assainissement collectif de la gestion des eaux pluviales (GEPU) sur l'ensemble du territoire de Bordeaux Métropole. La Régie de l'Eau Bordeaux Métropole est un pouvoir adjudicateur soumis au Code de la commande publique. Présentation du contexte Assurance flotte automobile La Régie de l'Eau Bordeaux Métropole a été bénéficiaire du transfert à 01/01/2023 des véhicules utilisés par le précédent exploitant du réseau de l'eau de Bordeaux métropole, la société SUEZ. 1°) Assurance des véhicules affectés à la compétence « eau potable » Dans un 1er temps, la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole a mis en concurrence sous forme de marchés publics son contrat d'assurance Flotte automobile en vue de souscrire un contrat à effet du 1er janvier 2023. Ce contrat a été souscrit au 01/01/2023 auprès de la compagnie SMA Courtage et du cabinet FILHET ALLARD. Pour un motif d'intérêt général la durée de ce contrat initial a été fixée à 1 an jusqu'au 31/12/2023. le contrat flotte automobile a fait l'objet d'une nouvelle consultation pour assurer à effet du 01/01/2024 pour une durée de 3 ans le parc de véhicules de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole affectés à la compétence « eau potable » Ce contrat a été souscrit au 01/01/2024 auprès de la compagnie SMA Courtage et du cabinet FILHET ALLARD. Le parc de véhicules assurés au titre de la compétence la compétence « eau potable » entre le 01/01/2023 et le 31/12/2026 est de même nature que celui objet de la présente consultation et est constitué d'environ 200 véhicules. 2°) Assurance des véhicules affectés à la compétence « assainissement collectif et GEPU » Dans un 2ème temps, au 01/01/2026, la Régie exerce une nouvelle compétence « Assainissement et GEPU » pour laquelle elle a bénéficié soit par transfert par l'ancien exploitant (SABOM) de tout ou partie de son parc soit en acquisition propre des véhicules par la Régie d'un parc de véhicules supplémentaires soit environ 160 véhicules. Ce contrat initial, souscrit au 01/01/2024 auprès de la compagnie SMA Courtage et du cabinet FILHET ALLARD, sous la forme d'un accord cadre a fait l'objet d'un avenant d'intégration des véhicules du parc « assainissement GEPU » à effet du 1er janvier 2026 pour une durée d'1 an. Ainsi au 1er janvier 2026 le parc des véhicules assurés par la Régie l'Eau de Bordeaux Métropole est constitué en moyenne sur une année d'environ : - 200 véhicules affectés initialement à la compétence « eau potable » (2023 / 2026) - 160 véhicules affectés à la compétence « assainissement - GEPU » (Année 2026. Les garanties et les franchises du contrat actuel depuis le 01/01/2023 sont de même nature que celles du CCTP. Pour des raisons indépendantes de la Régie, il n'a pas été possible d'obtenir les statistiques sinistres du contrat du précédent exploitant (SABOM) de la compétence « assainissement - GEPU » ressortant d'un contrat national du groupe VEOLIA. La statistique sinistre communiquée au titre de la présente consultation fournie par la compagnie SMA Courtage porte donc : - Pour les exercices 2023 - 2024 et 2025 sur les véhicules affectés à la compétence « eau potable » - Pour le 1er semestre 2026 su

Identifiant interne: S-PF-1864763

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

Nomenclature complémentaire (cpv): 66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/01/2027

Date de fin de durée: 02/01/2031

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.7. Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale: Autre

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner si le candidat est intermédiaire de sociétés d'assurances ou de sociétés mutuelles d'assurances, les attestations d'assurances de responsabilité civile professionnelle et de garanties financières telles que définies aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances si le candidat est intermédiaire d'attestation d'inscription à l'Orias

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1864763>

Canal de communication ad hoc:

Nom: AW Solutions

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1864763>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 25/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 28/09/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Lieu: Bordeaux

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par le contrat. Aucune clause de garantie financière prévue. Aucune avance prévue. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Bordeaux

Description des délais d'introduction des procédures de recours: -Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Régie de l'Eau Bordeaux Métropole

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement: 430175CF-0F17-FF48-AC04A1226068C0C7

Ville: Seyssinet-Pariset

Code postal: 38170

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Adresse électronique: publications-joue@aws-france.com

Téléphone: +33480041260

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Régie de l'Eau Bordeaux Métropole
Numéro d'enregistrement: 85118
Adresse postale: 91, rue Paulin
Ville: Bordeaux
Code postal: 33000
Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)
Pays: France
Point de contact: PONZETTO Vincent
Adresse électronique: marchespublics@leaubordeauxmetropole.fr
Téléphone: 0890109329
Adresse internet: <https://leaubordeauxmetropole.fr>
Rôles de cette organisation:
Acheteur

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Régie de l'Eau Bordeaux Métropole
Numéro d'enregistrement: 430175EE-EE4C-319E-3FB4F2A9A5EB6BCC
Adresse postale: 91, rue Paulin
Ville: Bordeaux
Code postal: 33000
Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)
Pays: France
Adresse électronique: marchespublics@leubm.fr
Téléphone: 0890109329
Rôles de cette organisation:
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: Tribunal administratif de Bordeaux
Numéro d'enregistrement: 430175FC-D6D9-3155-6ADEB369381B439E
Adresse postale: 9 Rue Tastet
Ville: Bordeaux
Code postal: 33063
Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-bordeaux@juradm.fr
Téléphone: 0556993800
Télécopieur: 0556243903
Rôles de cette organisation:
Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0005

Nom officiel: CCIRA de Bordeaux
Numéro d'enregistrement: 4301760D-EF1B-2909-50B8EB88FF1D4FA1
Adresse postale: Dreets Nouvelle-Aquitaine Cité administrative, 2 rue Jules Ferry
Ville: Bordeaux
Code postal: 33090
Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)
Pays: France
Adresse électronique: dreets-na.polec@dreets.gouv.fr

Téléphone: 0554689956

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: e15d7b00-6e25-49f9-9901-f9a0596449a7 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 25/08/2026 19:10:05 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 592095-2026

Numéro de publication au JO S: 165/2026

Date de publication: 27/08/2026